



Références bancaires

Banque :
 Adresse :
 Téléphone :
 Compte n° :
 (joindre RIB)

Situation professionnelle

Profession : Fonction :
 Date d'embauche :
 Employeur (raison sociale, adresse et n° de téléphone) :

 Nature du contrat de travail : durée indéterminée durée déterminée
 Pour les artisans et professions libérales, précisez la profession exercée, l'adresse précise du lieu de travail, les coordonnées téléphoniques et mail :

Engagement de cautionnement

(texte à reproduire de la main de la caution)

« Après avoir reçu toute information sur la nature et l'étendue des obligations que je contracte, Je soussigné(e) (Nom, Prénom) déclare me porter caution solidaire, sans bénéfice de division ni discussion, du règlement des loyers, charges, taxes, impôts, réparations locatives et tous intérêts et indemnités dus par le locataire ci-dessus désigné, en vertu du bail qui lui a été consenti pour une durée de à compter du pour les locaux situés dans l'immeuble.

Appartement n° au 13 Rue du Professeur Joseph Rousselot à Caen.

Bail dont j'ai pris connaissance et dont un exemplaire m'a été remis.

J'ai noté que l'échéance globale mensuelle initiale s'élève à€.

Loyer : €.
 Provisions sur charges : €.
 Services résidentiels €.
 Redevance de mise à disposition de mobilier : €.

Le tout payable par mensualité à terme échu et révisable annuellement selon la variation de l'indice de référence des loyers telle qu'elle résulte de l'application de la loi n° 2005-841 du 26/07/2005.

Ce bail pouvant être reconduit tacitement, légalement ou conventionnellement pour une durée déterminée, cet engagement de cautionnement sera valable par dérogation à l'article 1740 du Code Civil jusqu'à l'extinction des obligations dudit locataire sans pouvoir dépasser la durée dudit bail renouvelé deux fois pour la même durée. »



III. RAPPEL REGLEMENTAIRE

Article 24 de la Loi du 21 Juillet 1994 ;

« Lorsque les obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre sont garanties par un cautionnement, le commandement de payer est signifié à la caution dans un délai de quinze jours à compter de la signature du commandement au locataire. A défaut, la caution ne peut être tenue au paiement de pénalités ou intérêts de retard ».

Pour l'exécution éventuelle de cet engagement et en cas de litige le Tribunal de CAEN sera seul compétent.

Fait à :

Le : . . . / . . . /

Certifié conforme et véritable

Signature :

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT PAR LE GARANT

- Photocopie du livret de famille, carte d'identité ou carte de séjour, relevé d'identité bancaire.
- Salarié : 3 derniers bulletins de salaire - Avis d'Imposition.
- Non salarié : Attestation d'un expert comptable des derniers revenus, dernier Avis d'Impôt sur le Revenu.
- Retraités et Pensionnés : Justificatif d'allocation de retraite ou de pension.

NB : Seul ce document original sera pris en compte.

LA CAENNAISE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion des demandes de logement social en location.

Les données sont destinées à un usage interne à notre Direction Clientèle. Elles sont communiquées aux membres de la commission d'attribution dont la composition est définie à l'article R441-9 du Code de la construction et de l'habitation ainsi qu'aux organismes mentionnés à l'article R.441-2-6 du même code. Les données seront également accessibles, dans la limite de leurs attributions, à nos prestataires en charge de la maintenance de notre logiciel métier et de la gestion de notre système informatique.

Pour les demandes de logement sans attribution, les données seront supprimées sans délai.

Pour les demandes de logement satisfaites, les données seront conservées pendant un délai de 5 ans ou dernier contrôle des autorités habilitées (ANCOLS • Agence Nationale de Contrôle du Logement Social), le délai le plus long étant retenu.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi que du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen.

Vous pouvez exercer ces droits auprès de LA CAENNAISE :

- Par courrier : Péricentre 2 – 66 avenue de Thiès – B.P. 75174 – 14075 Caen cedex ;
- Par mail : dpo.lacaennaise@anaxia-conseil.fr

Nous sommes susceptibles de vous demander un justificatif d'identité.

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Pour votre parfaite information, LA CAENNAISE a désigné un délégué à la protection des données, que vous pouvez joindre à l'adresse mail dpo.lacaennaise@anaxia-conseil.fr.